

Le soutien aux structures sportives

Le Département soutient la pratique amateur. Il encourage les associations et les bénévoles pour leur engagement et les incite à poursuivre leurs actions au cœur des territoires avec des aides directes aux comités départementaux et aux clubs.

116 907 licenciés (dont 45% de femmes) au sein de 1 355 clubs sportifs dynamisent la pratique courante du sport dans la Vienne. Ce sont 2213 équipements sportifs qui sont recensés sur le département.

Les contrats d'objectifs

Pour accompagner l'essor du mouvement sportif, le Département de la Vienne propose une démarche partenariale avec les comités départementaux, au moyen de contrats d'objectifs.

Chaque année, ces contrats fixent des priorités telles que la progression des pratiquants, la formation, l'intégration du handisport et la réalisation d'actions de sensibilisation en milieu scolaire.

En 2020, le Département a soutenu 18 comités départementaux dans le cadre de contrats d'objectifs et 21 autres hors contrat.

L'aide aux projets

Les clubs peuvent solliciter une aide pour la réalisation de leurs projets. 400 associations, de plus 65 disciplines, sont aujourd'hui aidées par le Département. Ce soutien favorise la promotion de la diversité des sports et leur reconnaissance auprès du public.

DEMANDE EN LIGNE

SPORT

POUR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX & LES ASSOCIATIONS.

Vous pouvez désormais réaliser votre demande de subvention en ligne via l'espace e-subvention. Ce service numérique qui bénéficie d'un environnement sécurisé et confidentiel vous permet de suivre l'état d'avancement de votre dossier.



Calendrier des demandes de subvention :

- Manifestations : 4 mois avant la date de la manifestation
- Comités sportifs départementaux : jusqu'au 30 novembre 2021
- Grands Clubs : jusqu'au 20 juillet 2021
- Équipes nationales : jusqu'au 7 janvier 2022
- Sportifs de haut niveau : jusqu'au 7 janvier 2022
- Associations : jusqu'au 31 mars 2022

PROJET EN RELATION

Appel à projets "Adaptons les défis"

Dans le cadre du Plan Jeunesse - Décllic, le Département de la Vienne lance un appel à projets intitulé « Adaptons les défis ». Cette action, menée en partenariat avec le mouvement sportif local, vise à permettre aux jeunes en situation de handicap, d'accéder à une pratique sportive en club.

PROJET EN RELATION

Appel à projets "Tous au sport"

Le Département lance un appel à projets pour permettre aux personnes éloignées de la pratique sportive de découvrir une activité physique. Cette volonté de faire participer le plus grand nombre de personnes à la pratique sportive s'inscrit dans la dynamique du label Terre de Jeux 2024 obtenu en novembre 2019 par le Département de la Vienne.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX
☎ 05 49 55 66 00